



# Les catégories

*Un rappel au sujet des catégories telles qu'elles sont fixées dans notre discipline :*

*Conformément au règlement en vigueur sur les licences, sont considérés comme*

<i>Cadets,</i>	<i>tous joueurs ayant jusqu'à 13 ans de l'année en cours</i>
<i>Juniors,</i>	<i>tous joueurs âgés de 14 à 17 ans de l'année en cours</i>
<i>Seniors,</i>	<i>tous joueurs âgés de 18 à 59 ans de l'année en cours</i>
<i>Vétérans,</i>	<i>tous joueurs dès 60 ans de l'année en cours</i>

## Des arbitres, s.v.pl. !

Comme dans tous les sports, au-delà du rôle essentiel que tient un arbitre, c'est sa présence même qui nous est indispensable à nous joueurs. C'est pourquoi, il faut que chacun fasse l'effort sur soi-même pour qu'en toutes circonstances l'homme soit respecté et ses décisions acceptées, même si il peut lui arriver de se tromper.

Cette attitude est primordiale pour que les quatre arbitres qui officient pour le compte de notre cantonale puissent continuer à

assumer cette fonction dans l'esprit qui doit être de mise.

L'effectif du corps arbitral genevois déjà bien maigre, qui s'est malheureusement encore réduit au cours de l'année 2003 avec le bien triste décès de notre ami Nicandro Mancini, est notoirement insuffisant, d'autant que ces arbitres, Emilio Carcione, Patrick Hausammann, Mario Léo et Salvatore Picci sont des joueurs participant régulièrement à des concours et donc désireux de pouvoir jouer régulièrement.

C'est pour ces raisons que l'ACGP lance un nouvel appel demandant instamment aux présidents de clubs d'insister auprès de leurs membres pour qu'ils ou elles se lancent dans le grand bain, sachant que plus il y aura d'arbitres, plus légère sera leur charge tout au long de la saison.

Nous vous rappelons que des cours sont organisés pour les candidats et que bien entendu vous Mesdames êtes les bienvenues.